

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 7 juin 2022 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Marc Rouvier, 1<sup>er</sup> Adjoint**.

**Présents** : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - C. PROUTEAU - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - D. SAUVADE - A. ZAKHARY

**Absents représentés** : Y. MICHEL par M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. IBARS - JC. ARAGON par L. GASC - M. PEREZ par G. REQUENA - W. BIGNON par D. CUPOLI - D. VIALAS par L. DELAITE - C. PINO par D. SAUVADE - J. GROSSO par A. ZAKHARY

**Absents** : JD. POUSSIER - JF. MARY - C. BASTIDE

**14. Vente d'une partie de la parcelle DH 67**

La ville de Marseillan est propriétaire d'une parcelle de 20 218 m<sup>2</sup>, cadastrée DH 67, avenue du Soleil, qui abrite les bassins de rétention des lagunages des Onglous.

A l'extrémité nord de cette parcelle, une portion de 418 m<sup>2</sup>, riveraine de la parcelle DH 39, est occupée par Madame POURCEL Nathalie.

Madame POURCEL s'est rendu compte de cet état de fait très récemment, il est donc proposé de lui céder cette parcelle pour un montant de 1€ par m<sup>2</sup> à savoir 418 €.

Vu l'estimation des Domaines,

Il appartient au conseil municipal :

**D'accepter** la vente de la parcelle :

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreur	Prix (€/m <sup>2</sup> )	Surface cédée (environ)	Prix total
DH	67 (en partie), La partie A sur le plan	Avenue du Soleil	Mme POURCEL Nathalie	1€/m <sup>2</sup>	418 m <sup>2</sup>	418 €

Tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

**De donner** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

**LE CONSEIL**

Où l'exposé du conseiller municipal

**DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

**Donne** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,  
signé au registre.  
Pour copie conforme,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Marc Rouvier**

